











### **FORMATION 2015-2016**

**CARHAIX - VANNES** 

#### Quand les associations sportives jouent collectif

La commission formation territoriale du CROS de Bretagne, regroupant les CDOS des Côtes-d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, en partenariat avec UNIFORMATION, propose des formations en direction des dirigeant(e)s bénévoles et des salarié(e)s des associations sportives bretonnes agréées Jeunesse et Sports.

# ··· Acquérir les compétences de base dans le domaine de la prévention des risques professionnels.

#### **Objectifs**

L'objectif est de former les employeurs et salariés afin de les rendre « compétents » pour évaluer les risques professionnels dans leur association et rédiger le **Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP).** La rédaction du DUERP peut être initiée par un salarié ou par l'employeur. A l'issue de la formation le stagiaire devra :

- → avoir rédigé le DUERP de son association (la dernière demi-journée sera consacrée à la finalisation)
- être capable de compléter les fiches de pénibilité au travail

#### Réglementation

Article L4121 du code du travail : L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Ces mesures comprennent les actions de prévention, d'information et de formation et la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés. L'employeur doit transcrire l'évaluation des risques professionnels dans un document unique (DUERP), mis à jour annuellement et communiqué aux salariés. En cas de non respect, il encourt une amende de 3 750 € et en cas de récidive 1 an d'emprisonnement et une amende de 9 000 €. Des CPAM ont refusé d'indemniser les victimes au titre d'un accident du travail parce que l'employeur n'avait pas rédigé de DUERP.

Vous êtes intéressés par nos formations, informations et inscriptions sur :

- → Le site du CROS de Bretagne : **sport-bretagne.fr**
- → Les sites des CDOS (voir les calendriers)

Attention, le nombre de place est limité à 14 participants par formation

Jacqueline PALIN
Présidente du CROS Bretagne









# Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)

#### **Public**

Associations sportives (clubs, comités et ligues) : Salariés et/ou dirigeants bénévoles employeurs.

#### Démarche Pédagogique proposée

Alternance entre apports théoriques et études de cas pratiques. Retours sur le travail effectué par le stagiaire entre les journées de formation.

#### Contenu

Rappel du contexte réglementaire et des enjeux.

Remise d'outils méthodologiques pour être capable de rédiger le DUERP et les fiches de pénibilité au travail.

- Identifier les unités de travail (administratif, éducateur sportif, joueur, etc.)
- Identifier les risques (chute de plein pied/chute de hauteur/ utilisation d'écran/manutention manuelle/risque routier/risque psychosocial, etc.)
- Evaluer les risques
- Définir des plans d'actions visant à réduire ou supprimer les risques
- Evaluer les effets des plans d'actions et les mettre à jour
- Identifier et évaluer la pénibilité au travail

#### Durée

2 jours (2 X 7 h) + 1/2 jour (3,5 h)

#### Calendrier

#### FINISTERE / COTES-D'ARMOR

## CARHAIX - Office du Sport Boulevard de la République

Lundi 14 décembre 2015 (journée) Lundi 18 janvier 2016 (journée) Lundi 1er février 2016 (matin)

Contact: CDOS 29 - 02.98.98.75.52 crib29@maisondessports29.fr

www.finistereolympique.com

#### **MORBIHAN / ILLE-ET-VILAINE**

Vannes - Maison du sport 9 allée François Joseph Broussais Mardi 15 décembre 2015 (journée)

Mardi 19 janvier 2016 (journée) Mardi 2 février 2016 (matin)

Contact : CDOS 56 - 02.97.63.48.15

c.d.o.s.56@wanadoo.fr

http://morbihan.franceolympique.com

CDOS 22 - Maison départementale des sports, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan - 02 96 76 25 25

CDOS 29 - Maison départementale du sport, 4 rue Anne R. Jacques Turgot, 29000 Quimper - 02 98 98 75 50

CDOS 35 - Maison des sports, 13b avenue de Cucillé, 35065 Rennes cedex - 02 99 54 67 67

CDOS 56 - Maison du sport, 9 allée François Joseph Broussais, 56000 Vannes - 02 97 63 48 15

CROS Bretagne - Maison des sports, 13b avenue de Cucillé, 35065 Rennes cedex - 02 99 54 67 87

